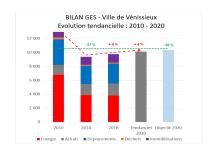
http://pierrealainmillet.fr/Le-bilan-des-emissions-de-gaz-a



- DHD -



Date de mise en ligne : samedi 21 novembre 2020

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

La ville de Vénissieux, comme toute collectivité de plus de 50 000 habitants, doit réaliser tous les trois ans [1] un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre. C'est le moyen pour tous les citoyens de suivre la contribution de chaque collectivité aux objectifs globaux pour le climat.

Nous venons de recevoir le bilan réalisé sur les données 2018, le troisième après 2010 et et 2014. Il confirme les efforts de la ville qui sont reconnus dans son label Citergie, mais dans un contexte où le développement de la ville et donc de ses services pousse bien sûr à la hausse nos consommations énergétiques, nos déplacements, et donc nos émissions.

Cela peut se résumer en deux chiffres, une hausse de 4% au total entre 2014 et 2018 mais qui représente une baisse de 1,4% par habitant. Cela confirme que la ville aura fait en 2020 mieux que l'objectif des 20% de réduction. Mais si nous voulons faire nettement mieux, il faudra trouver dans le mandat qui vient comment accélérer encore nos politiques climat-air-énergie.

PNG

Les émissions totales par habitant se situent au niveau bas des communes qui vont 0,1 à 0,4 tonnes eqquivalent CO2 en France. :

- " 0,154 t eq CO2 par habitant en 2014
- " 0,152 t eq CO2 par habitant en 2018

Cela représente une amélioration de 1,4% de la performance carbone par habitant. La population croit plus vite que l'impact carbone.

Ces évolutions sont différentes selon leur origine, puisqu'elles continuent à baisser pour l'énergie et le fret, mais qu'elles sont en hausse pour les achats, les déplacements et le patrimoine, qui sont les plus liés au développement de la ville. Bien évidemment les émissions liées au patrimoine augmentent quand on construit des écoles...

Cependant, il est clair que nos actions doivent être prioritairement tournées vers l'énergie et les déplacements, qui représentent 67% de nos émissions. Nous avons fait beaucoup sur l'énergie, et c'est sans doute sur les déplacements que nous avons le plus de marges de progression. Le patrimoine est le troisième poste avec 13% mais c'est un domaine où nos actions sur la construction ou les réhabilitations ont un effet très lent sur le patrimoine global.

PNG

On a les données de manière plus précise par activité qui confirment les progrès d'efficacité bas carbone même avec une hausse de l'activit comme pour les repas des cantines.

Les émissions de l'activité de restauration par nombre de repas

- " 0.0025 t eq CO2 par repas en 2014
- " 0,0023 t eq CO2 par repas en 2018

On note ici une amélioration de 4,8%, liée à l'augmentation du volume de repas qui permet

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre pour la ville de Vénissieux

Les émissions totales par m2 de patrimoine

- "0,051 t eq CO2 par m2 de patrimoine en 2014
- "0,050 t eq CO2 par m2 de patrimoine en 2018

On note ici une amélioration de 2,0 % de la performance carbone par m2

Il faut prendre en compte que la plus grosse part de ses émissions ne proviennent pas directement des émissions de nos activités, mais principalement des émissions des biens que nous achetons. Ces émissions "importées" à Vénissieux représentent 64% de nos émissions.

PNG

Ces émissions "importées" sont très importantes pour évaluer le bilan à l'échelle de la France notamment depuis la loi de transition énergétique en 2015...

Car si depuis 1995, la France arrivait à baisser ses émissions totales, directes et importées..

Emissions GEZ France de 1995 à 2015 (avant loi LTECV) (PNG)

Ce n'est plus le cas depuis 2015, alors même que la loi dite "LTCEV" devait accélérer la transition climatique... JPEG

Il faut vraiment ouvrir le débat sur cette "transition énergétique" qui se traduit surtout par des privatisations et la marchandisation de l'énergie, mais pas par une réduction des émissions de gaz à effet de serre!

[1] depuis la loi LTCEV, avant c'était tous les 4 ans, et bizarrement, pour les entreprises de plus de 500 salariés y sont elles aussi tenues, c'est l'inverse, elles sont passées de 3 à 4 ans...